



## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 5 mai 2010

L'assemblée générale s'est tenue le 5 mai 2010 à la Maison du Temps Libre de Nesles la Montagne sous la présidence de Gérard Paul.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le président qui rappelle l'ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Approbation des comptes
- Renouvellement du bureau
- Projets 2010-2011

### Bilan Moral

Une bonne participation à l'activité danse est notée. Gérard Paul remercie la municipalité pour le prêt de la salle qui correspond aux besoins de notre association. Merci également à la municipalité pour la subvention annuelle.

Un noyau de fidèles danseurs est présent à chaque séance qui se déroule tous les 15 jours (parfois plus) à la MTL.

De 15 à 26 participants à chaque cours, 19 en moyenne. 17 séances depuis septembre 2009.

Une cinquantaine de danses apprises, oubliées, revues ou en cours d'apprentissage. Et un programme à peu près au point pour 16 à 18 danseurs afin d'animer les fêtes de villages ou d'associations.

Notre association est de plus en plus sollicitée pour des manifestations. Merci aux adhérents pour leur participation. Les mots d'ordre restent convivialité, détente et plaisir.

Les musiciens sont un peu moins présents à nos cours, dommage pour nous. Cela apportait une certaine ambiance. Charles va quitter notre région, nous lui souhaitons beaucoup de bonheur. Davy nous reste et passe de danseur à musicien avec facilité.

Notons d'autre part que la présence de Celtic Noz aux fêtes du Patrimoine Vivant nous permet chaque année de compter de nouveaux adhérents. Tous s'adaptent rapidement.

### Les temps fors/ les manifestations :

#### Mai 2009 :

- Bal folk noz à Nesles la Montagne, avec les groupes « Arrière-Pays » et « Andorin ».

#### Juin 2009 :

- Participation à la Fête de la musique à Charly et à Château-Thierry.

#### Août 2009 :

- 22 août, animation pour une fête de famille, un « non-mariage » à Courboin, avec comme musiciens Davy, Perrine et Jean-Charles.

#### Septembre 2009 :

- Participation au Festival du Patrimoine Vivant, avec une équipe de bénévoles et une équipe de danseurs. Animation du bal folk avec le groupe « Kastelliz ».

- Stage de danse bretonne à Reims.

#### Octobre 2009 :

- Traditionnel fest noz à Nogentel avec « Kermeg », « Skod » et « De l'Une à l'Autre ». Le stage de danse un peu avant la soirée a connu un franc succès, l'expérience nous montre qu'à chaque fois, nous attirons de nouveaux danseurs (ou de nouveaux sympathisants !).

- Animation à la Maison de Retraite Bellevue, aile sud, avec l'association « Danse en Omois ».

#### Décembre 2009 :

- Comme l'année précédente, Celtic Noz s'est engagée auprès des organisateurs du Téléthon pour être présente lors de ce grand rassemblement solidaire: un cours d'initiation à des danses jeux pour les enfants a été organisé le samedi après-midi, et lors de la soirée, Audrey et Sofi sont intervenues à l'accordéon pour faire danser le public.

Nous avons reçu pour ces interventions un « diplôme » de l'A.F.M.

- Animation du Noël des Papillons Blancs, avec l'association « Danse en Omois ».

- Participation à un stage de danse à Ambleny avec « Chants et Danses de France ».

#### Janvier 2010 :

- Animation à la Maison de Retraite Bellevue, avec l'association « Danse en Omois ».

#### Février 2010 :

- Participation à un stage de danse à Ressons le Long avec « Chants et Danses de France ».

#### Mars 2010 :

- création du site internet [celtic.noz.free.fr](http://celtic.noz.free.fr).

- Sortie week-end d'un groupe de 16 personnes de l'association aux Nuits Trad'Actuelles à Troyes, avec stage et bal.

#### Avril 2010 :

- Création d'un « costume » de scène par un petit groupe couture, afin de présenter une unité dans notre groupe de démonstration.

- Animation de la fête du Village de Fossoy, avec les musiciens du groupe « Kermeg ».

#### Mai 2010 :

- Participation à la Celtik Parad lors des Nuits Celtiques de Nesle dans la Somme, avec les musiciens du groupe « Kastelliz ».

Voté à l'unanimité, le bilan moral est approuvé.

<b>Bilan financier</b>
------------------------

Le nombre de cotisations est stable, les danseurs étant plus nombreux

Présenté par Sylvie, le bilan financier fait état d'un déficit de 118,17 euros, non significatif.

Au sujet des dépenses :

- Celtic Noz a fait l'achat d'enceintes, d'un ampli sono, de câbles et d'ampoules.
- Les frais de déplacements des groupes sont pris en compte.
- Celtic Noz a renouvelé son adhésion à « Sud'Aisne » et « En avant la Culture ».

Au sujet des recettes :

- Celtic Noz s'est vu attribuer un don pour sa participation à la fête de la musique et aux fêtes du Patrimoine Vivant.
- Les prestations à Fossoy et Charly sur Marne, ainsi qu'à une fête familiale (après débits des frais de déplacements) ont permis de récolter 370 euros.
- Nous avons reçu deux subventions de 500 euros, une de la municipalité de Nesles la Montagne, une du Conseil Régional.

A ce jour, les comptes s'équilibrent à peu près. Une demande de subvention au Conseil Régional est en cours, pour une prochaine manifestation.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Avant d'aborder les projets pour l'année à venir, Monsieur Mangin du Conseil municipal de Nesles La Montagne tient à féliciter l'association pour son organisation et l'état des comptes. L'objectif de parvenir à mobiliser les habitants de Nesles demeure....Avis à la population Nesloise !!

Par ailleurs, Monsieur Mangin nous confirme que la subvention annuelle de 500 euros attribuée par la commune a été votée.

De plus, la réservation de la MTL le mercredi soir est maintenue. Nous convenons de la laisser disponible en cas de besoin momentané.

Monsieur Mangin tient à préciser qu'en cas de projet d'une manifestation exceptionnelle (projet Crescendanse ), une demande de subvention spéciale est envisageable.

<b>Renouvellement du Bureau</b>
---------------------------------

Sophie Pinta et Davy Bonraisin tous deux Vices Présidents sont démissionnaires du bureau de Celtic Noz, mais restent au conseil d'administration.

Elisabeth Demange, André Boulagnon et Danielle Loppin sont entrants au conseil d'administration.

L'élection du bureau sera réalisée en réunion de conseil d'administration.

### Les projets 2010-2011

Prochainement, Celtic Noz sera présente :

- le 12 juin pour animer la fête de quartier des Vaucrises avec l'association Danse en Omois
- le 20 juin pour la fête du village de Coulonges Cohan.
- Le 4 juillet pour la fête de Crézancy

D'autre part, l'interaction d'idées et l'envie de partager ont permis de voir émerger le projet « Crescendanse » prévu les 10 et 11 décembre au Palais des Rencontres de Château Thierry.

Celtic Noz s'associe à « Chants et Danses de France » représenté ce soir par Messieurs Lhotte père et fils pour mettre en place cette manifestation.

Il s'agirait donc....

- De sensibiliser les enfants aux Musiques et Danses traditionnelles par des interventions dans les écoles. Davy a des contacts qui ont répondu favorablement.
- De proposer, le samedi, des stages de musique et danses organisés par Chants et Danses de France et par notre association. Il s'agit à présent de trouver les locaux.
- D'organiser un diner-spectacle avec le Bagad Ar Re Goz, le cercle celtique de Pouldergat et un spectacle alsacien de Chants et Danses de France ?
- De clôturer par un Fest Noz avec la Rochonnière, Adrak, et le duo Sénot/Tobie ?

Les échanges sur l'organisation et le contenu de cette manifestation ont été riches.....à suivre....

La séance s'est clôturée autour du verre de l'amitié.